Rezé

VŒU POUR LE MAINTIEN DU BUREAU DE POSTE DE REZE PRINCIPAL – TROIS MOULINS

Dans le cadre de la Loi du 9 février 2010 relative à l'entreprise publique La Poste et aux activités postales, le législateur a confié au Groupe La Poste l'exercice de quatre missions de service public : le service universel postal, le transport et la distribution de la presse, l'accessibilité bancaire et la contribution à l'aménagement du territoire.

Pourtant, ces missions de service public sont menacées par des logiques de rentabilité financière, qui se traduisent par de nombreuses restructurations au sein de cette entreprise avec des conséquences pour les populations et collectivités territoriales, mais également pour les personnels.

Situé sur le quartier des Trois Moulins, le bureau de poste de REZE Principal répond à des besoins de proximité et des demandes sociales pour, au moins, toute la population du sud de la commune (habitant (e)s et acteurs économiques).

Aujourd'hui, les dirigeants veulent fermer notre Poste centrale à la mi-juillet 2021. L'entreprise veut également supprimer des services dans le bureau de poste de 8 mai, ce qui ne laisserait qu'un seul bureau de poste proposant l'ensemble des services, pour 43 000 habitant.e.s.

A l'heure où une pandémie mondiale, avec toutes ses conséquences sociales et économiques, touche notre pays, nous ne pouvons admettre la disparition de services publics indispensables à la vie de nos concitoyens. Disparition qui aurait pour conséquence de rendre encore plus difficile l'accès aux services bancaires postaux pour les publics les plus socialement fragilisés, d'accroître les contraintes de déplacement pour les populations domiciliées au sud de la ville, d'exclure au lieu d'inclure les personnes âgées et à mobilité réduite. Cette volonté de réduction du service public, couplée à une dématérialisation à outrance, dégrade les services rendus aux usagers comme les conditions de travail du personnel. Ceci n'est pas acceptable.

Pour justifier son projet, la direction de La Poste invoque la baisse d'activité de ce bureau, or il s'avère que près de 300 rezéen.ne.s ont fréquenté en moyenne chaque jour ce service public postal de proximité en 2019.

Informé du projet de fermeture du bureau de poste de de Rezé principal, le Conseil Municipal :

- Demande à la Direction du Groupe La Poste la transparence sur ses intentions,
- Demande le maintien du bureau de poste de REZE principal, avec l'ensemble de ses activités,
- Demande le maintien, face à la permanence de demandes sociales, de l'accessibilité bancaire dans l'ensemble des bureaux de poste de REZE
- Soutiendra toutes les initiatives pour assurer la pérennité de ce service public.